

### Fiche 4.4. Fonctionnalités des milieux humides et impacts du changement climatique

#### Les milieux humides du territoire

Selon le code de l'environnement, les zones humides sont des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ». Dans les milieux humides, l'eau est le facteur déterminant tant pour le fonctionnement de ces zones naturelles que pour la vie animale et végétale. Les zones humides sont parmi les écosystèmes les plus vulnérables au changement climatique.



Le recensement effectué dans le cadre du Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides (SR3A, en cours), estime que les milieux humides occupent près de 80 km<sup>2</sup>, soit 4,5 % du périmètre d'étude, réparties sur l'ensemble du périmètre.

Les zones humides du territoire englobent une diversité d'habitats : marais, mares, tourbières, prairies humides, boisements humides, lône...

Il s'agit en particulier de :

- **zones humides de bordures de cours d'eau** (ripisylve ou cordon boisé des rivières) et de plaines alluviales ; ces zones humides sont intégrées à l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau
- **marais aménagés dans un but agricole** (principalement des peupleraies et des zones de cultures en zones humides)
- **marais et landes humides de plaines** (ex. les bois humides comme ceux du Revermont...)
- **tourbières**, notamment dans le secteur du Bugey (« zones humides de tête de bassin versant »).

#### Exemples de zones humides remarquables :

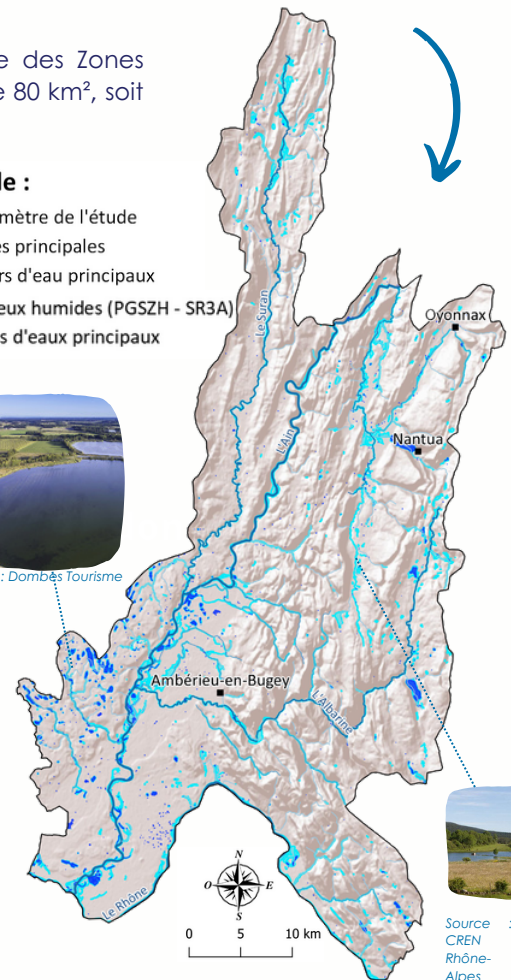
- Le **réseau de zones humides du plateau de Brénod**, localisé sur le bassin versant de l'Albarine et labellisé ENS en 2016 (Département de l'Ain, SR3A) regroupe des tourbières, des prairies humides et des étangs sur une surface avoisinant 310 ha.
- **Les zones humides et prairies sèches de Thézillieu**
- **Les marais en Jarine** (prairies humides, tourbières, marécages, boisements humides)
- Les étangs comme en Dombes
- Les fonds de vallée humide comme la vallée du Suran
- Les marais et tourbières du Bugey

#### Légende :

- Périmètre de l'étude
- Villes principales
- Cours d'eau principaux
- Milieux humides (PGSZH - SR3A)
- Plans d'eaux principaux



Source : Dombes Tourisme



Source : CREN Rhône-Alpes

#### Les services rendus

Les zones humides **fournissent un grand nombre de services écosystémiques et socio-culturels** en contribuant au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau, à la régulation des régimes hydrologiques ou encore à la régulation du climat local et global (autoépuration des eaux, soutien hydrologique et d'étiage, recharge souterraine, réservoirs de biodiversité, puits de carbone, écrêtage des crues).

Elles accueillent une large diversité d'activités (ex. activités de loisirs, éducation à l'environnement, espaces de production, etc...).

Les biens	Les services de régulations	Les services culturels
désignent les produits obtenus directement de l'écosystème Ex : bois, matériaux, animaux...	désignent les services obtenus à partir de processus de régulation des écosystèmes Ex : régulation des débits de crues et filtration de polluants par les zones humides, régulation du climat par les écosystèmes forestiers...	désignent les bénéfices non matériels dont l'être humain jouit via la réflexion, l'esthétisme ou l'enrichissement culturel Ex : pêche de loisir, activités éducatives et culturelles.

Source : Evaluation des biens et services produits par les écosystèmes. Eau France

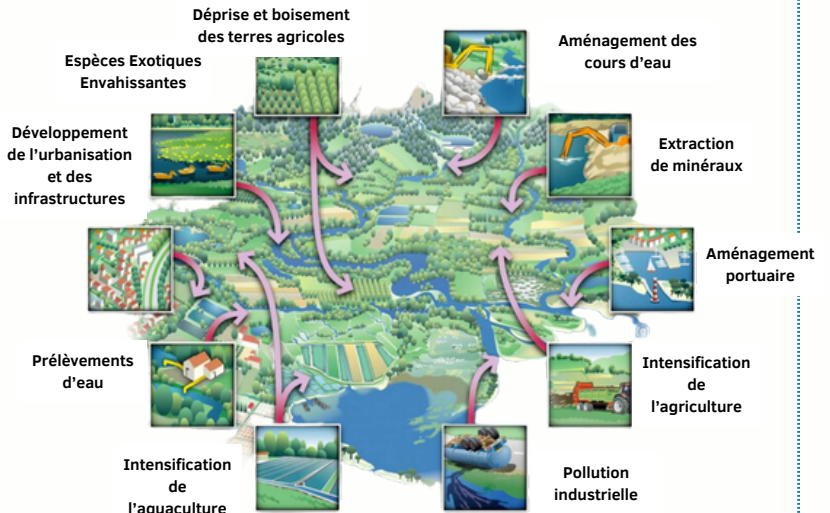
### Fiche 4.4. Fonctionnalités des milieux humides et impacts du changement climatique

#### ● Les dégradations des zones humides continuent

Après avoir subi de nombreuses dégradations (drainage, urbanisation, exploitation, etc..) jusque dans les années 1960, les zones humides sont aujourd'hui des milieux reconnus et protégés dans les textes nationaux comme le Code de l'environnement ou dans les documents de planification de l'aménagement du territoire (SRADDET, SRC, SCoT, PLU etc.). Ces derniers sont tenus d'être compatibles avec les objectifs de préservation des zones humides dans le SDAGE (déclinés dans le PAGD du SAGE).

**Une dynamique en faveur des zones humides est observée désormais depuis plusieurs années**, avec notamment le renforcement des mesures de protection et de gestion, dans le cadre entre autres de Natura 2000.

Toutefois, **cela ne veut pas dire pour autant que les menaces ont cessé** : des dégradations ont toujours lieu, notamment pour les zones humides « ordinaires » qui sont mal connues, et l'état des zones humides même d'intérêt communautaire est mauvais. **Leur préservation n'est pas garantie.**



Origine des dégradations des zones humides. Source : EauFrance

#### ● Les impacts du changement climatique ?

**Le changement climatique a un impact majeur sur l'évolution des milieux naturels : les zones humides sont parmi les écosystèmes les plus vulnérables au changement climatique (GIEC, 2007).** La dégradation et la perte de ces milieux étant plus rapides que celles de tout autre écosystème. En effet, la hausse de l'évapotranspiration, les modifications des paramètres chimiques de l'eau, etc., les menacent d'assèchement (ex. l'augmentation de la température de l'eau modifie les cycles biogéochimiques et l'équilibre du milieu humide). **Les modifications du fonctionnement hydrologique en lien avec le changement climatique pourraient impacter de manière importante la biodiversité et le fonctionnement de ces milieux.** Une réduction des niveaux d'eau pourrait induire une réduction de la surface totale de la zone humide, l'isolement de ces milieux vis-à-vis de leur ressource en eau ou encore des modifications dans la saisonnalité des cycles de période sèche et humide. La réponse des espèces à l'assèchement est très variable ; l'apparition d'espèces exotiques envahissantes est également favorisée.

A la différence des zones humides des plaines intérieures ou en tête de bassin, les zones humides des vallées alluviales dépendent en premier lieu des échanges avec la nappe alluviale et en second lieu des précipitations. Cela les rend moins vulnérables que les zones humides dépendant majoritairement des précipitations dans leur alimentation en eau.

Les tourbières ressortent comme étant le type de site le plus touché et le plus sensible au changement climatique.

Rivière et lac de l'Oignin à Izernore dans l'Ain. Source : Montagne sud Jura



Marais de Vaux à Hauteville-Lompnes. Source : Département de l'Ain



**Les milieux humides sont des "amortisseurs du changement climatique"** : de part les services qu'ils rendent ils participent à atténuer le changement climatique et à lutter contre ses effets (ecologie.gouv).

**Attention !** Si une tourbe se minéralise du fait de l'absence d'eau, elle risque de relarguer le CO2 qu'elle a séquestré durant sa formation.